



Ville d'Esch-sur-Alzette

Personnel

Date de l'annonce publique de la séance:
16.09.2010

Date de la convocation des conseillers:
16.09.2010

point de l'ordre du jour :
10B₂

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 24 septembre 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig et Baum conseillers, Clement Jeannot, secrétaire communal.

Absents : Hannen et Becker, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Monsieur Fabrice Schumacher, prolongation de stage.

Vu sa délibération du 5 septembre 2008 portant nomination provisoire de Monsieur Fabrice Schumacher, né le 30 août 1981, aux fonctions d'ingénieur technicien de la Ville,

Considérant que cette délibération a trouvé l'approbation du Ministre de l'Intérieur le 8 octobre 2008, No 900/08,

Considérant que l'ingénieur technicien ne peut bénéficier d'une nomination définitive qu'après avoir subi avec succès un examen de fin de formation générale et un examen de fin de formation spéciale, examens organisés soit par l'Institut National d'Administration Publique, soit par le Ministère de l'Intérieur,

Considérant que l'intéressé a réussi l'examen de fin de formation générale, mais n'a pas pu se soumettre à la formation spéciale étant donné que celle-ci n'a pas été organisée dans les délais nécessaires permettant à Monsieur Fabrice Schumacher de remplir toutes les conditions requises pour qu'une nomination définitive puisse lui être conférée,

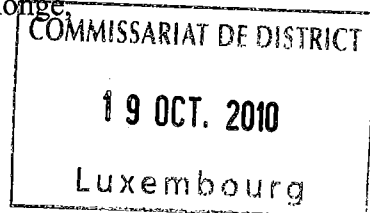
Vu la circulaire ministérielle No 2385 du 9 juillet 2003 relative aux nominations définitives des fonctionnaires communaux devant suivre la formation spéciale prévue par le règlement grand-ducal du 13 août 2002 portant institution d'une formation spéciale pour les fonctionnaires communaux,

Considérant que par conséquent le service provisoire devra être prolongé,

Vu l'avis de la commission du personnel du 21 septembre 2010,

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins,

décide
à l'unanimité



de prolonger la durée du service provisoire de Monsieur Fabrice Schumacher, préqualifié, de douze mois.

Service : Secrétariat

En Esch-sur-Alzette, le 10 NOV. 2010
Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 19.10.10.
Pour expédition conforme,
Le Secrétaire Communal, Le Bourgmestre

N° L/12536/10

Vu et approuvé
Luxembourg, le 29 OCT. 2010

Pour le Ministre de l'Intérieur et
à la Grande Région,
p.s.d.

